Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2011)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: SSO: Société suisse des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



SSO - Société suisse des officiers

Pour une meilleure identité visuelle des officiers

SSO

Les officiers s'attendent pour la plupart à recevoir un signe de reconnaissance de leur engagement spécifique, qui se traduise également par une caractéristique externe visible. La réintroduction de l'uniforme d'officier serait la bienvenue. C'est l'opinion qui ressort d'une enquête menée par la SSO.

Avec son document de base, la SSO s'engage pour une armée crédible. Elle considère les travaux de conception comme sa mission principale et y consacre une part importante de son activité. Si elle a, maintenant, à l'aide d'un sondage auprès de ses sections, perçu la volonté de prendre des mesures qui pourraient améliorer l'identité visuelle des officiers et ainsi également l'attractivité de la carrière d'officier, c'est parce que qu'elle considère ce domaine comme un complément à sa mission de politique de sécurité.

Participation active

Le large écho qu'a rencontré l'enquête montre qu'il y a un véritable besoin d'action. Les questionnaires adressés à l'origine aux membres des comités des sections de la SSO ont été largement distribués. Plus de 60 sections de toutes les régions et de la plupart des SO d'armes et services ont participé, en plus plusieurs sociétés d'officiers d'université, une école d'officiers de l'infanterie et les cadres d'une compagnie de circulation. A quoi se sont ajoutées environ 150 réponses individuelles. Beaucoup de questionnaires comprenaient des remarques complémentaires. La grande majorité, indépendamment de la génération et de la région du pays, perçoit une nécessité d'agir sur l'identité visuelle des officiers. Bien que la reconnaissance que l'on manifeste à l'égard des officiers ne doive pas se limiter à un signe apparent, il était temps de faire quelque chose en ce sens, qui fut relevé à plusieurs reprises.

L'image des officiers

Les commentateurs sont unanimes; le fait d'être officier induit automatiquement des devoirs et exige une grande discipline personnelle. Seul celui qui passe une sélection rigoureuse et qui satisfait aux strictes exigences de la formation gagne son incorporation au sein du corps des officiers. La stature personnelle, l'attitude et la volonté doivent différencier les cadres de première ligne du reste de l'équipe. L'officier doit se distinguer par son intégrité, son autorité naturelle, sa conscience des responsabilités et ses capacités à diriger ; autrement dit par ses qualités et ses compétences.

Ces valeurs sont impossibles à remplacer, mais peuvent tout à fait être renforcées par une amélioration de l'identité visuelle des officiers. Une revalorisation modérée du statut d'officier serait donc la bienvenue.

Pour l'uniforme d'officier

La grande majorité préconise la réintroduction d'un uniforme d'officier, à savoir spécialement pour les sorties. Lors du service, les cadres et membres de l'équipe ne doivent pas être nettement différenciés les uns des autres. Un uniforme propre aux officiers offre une meilleure perception d'eux-mêmes dans l'espace public, ce qui influence positivement leur attitude et leur comportement et améliore leur réputation. C'est justement pour les jeunes officiers que ces signes caractéristiques visibles seraient importants. Toutefois, celui qui n'aspire qu'à cela n'est pas à sa place. Un nouvel uniforme devrait être moderne et en aucun cas nostalgique. Cela ne serait pas bien accueilli auprès des jeunes. L'attention s'est portée à différentes reprises sur les modèles étrangers. Ce sont particulièrement des camarades rencontrant des officiers étrangers qui déplorent que l'uniforme suisse, au niveau international, ne se distingue pas par sa coupe. Le souhait de bénéficier d'un uniforme de gala est aussi associé à la suggestion; on devrait pouvoir en louer un moyennant une taxe légère. Environ les deux tiers des personnes se prononcent en faveur de la réintroduction d'une casquette d'officier, sans décrire plus précisément le design de ce couvrechef. Le béret va en principe mieux avec la tenue de travail. Le port du poignard n'étant plus au goût du jour, cet élément n'a pas été pris en considération. Nous espérons que le DDPS reconnaîtra les signaux. Pour éviter les déceptions, nous conseillons d'évaluer soigneusement la création d'un nouvel uniforme adapté à la mode actuelle.

Il serait absolument bénéfique à l'activité militaire que les officiers puissent bénéficier de réfectoires et de salles de détente propres. Que l'on comble ce besoin avec des carrés ou mess d'officiers ou avec d'autres solutions n'a aucune importance. En outre fut signalé que des entreprises du secteur privé offraient des locaux spécifiques aux cadres. Un carré isolé permettrait aux officiers de poursuivre des discussions confidentielles sur des affaires officielles et soigner la camaraderie. Les officiers méritent une certaine sphère privée. Avec le nivellement qui a mené à ce que des recrues jusqu'aux commandants de corps, se retrouvent dans la même file d'attente pour obtenir leur repas, on est



SSO - Société suisse des officiers

incontestablement allé trop loin. Ces mesures d'économie ont eu des répercussions contreproductives.

Autres remarques

Ce qui sera entrepris pour l'uniforme et les pièces spéciales pour les officiers devrait déjà être au profit des candidats chefs de section. Il est nécessaire de renforcer leur autorité. L'actuelle désignation de leur grade n'est pas satisfaisante. De plus, la majorité souhaite leur accorder plus rapidement le droit jadis coutumier de pouvoir voyager en première classe dans les trains. Le payement du gallon pourrait être reconnu par un certificat de travail, indique une autre proposition.



Liste des officiers valaisans aux élections nationales selon communication de la SOVR, 27.09.2011.

- Jean-René Fournier Conseil des Etats, PDC
- Yannick Buttet candidat au Conseil national, PDC
- Jean-Paul Salamin Conseil national, PDC

L'Algérie dispose, elle aussi, de forces spéciales redoutablement entraînées et équipées.

